

Sur le chemin bleu, vous trouverez :

- Le bois du Croc
- Le ruisseau l'Antonnière
- Le plan d'eau de La Milesse



Mairie de la Milesse

Chemins de randonnée de la Milesse

Départ : place des écoles



Chemin bleu : 7km

Lexique du balisage*

— Bonne direction

↘ Changement de direction
(tourner à droite)

↙ Changement de direction
(tourner à gauche)

✗ Mauvaise direction

*symboles de la même couleur que le chemin suivi

Mairie de la Milesse
Rue des Joncquilles BP 80015 – 72650 La Milesse
tél : 02 43 25 30 12 – fax : 02 43 25 24 49
courriel : commune@lamilesse.fr
site internet : [www.http://lamilesse.fr](http://lamilesse.fr)

